

Stratégie de travail collaboratif

Afin d'être que votre société bénéficie d'un gestion du temps optimum, nous allons vous proposer d'utiliser des outils partagés qui permettront aux cadres de votre entreprise de communiquer simplement entre eux. Bien les outils seuls ne suffiront pas, une sensibilisation des employés devra être réalisé.

1 - Proposition d'outils

Vos cadres étant souvent à déplacement, il faut que la plate-forme soit consultable de n'importe où dans le monde avec n'importe quelle machine. Que ce soit un PC portable de l'entreprise, une borne internet dans une gare, un PC dans un cyber-café, un PDA ou smartphone etc ...

Google, le leader mondial en TIC actuellement, propose une offre "Premier" aux entreprises. Celles-ci pourrait convenir à vos besoins. Mais bien sur, un test devra auparavant être réalisé avec vos équipes. Vous bénéficierez grâce à cette offre d'un ensemble d'application qui permettra à votre équipe de communiquer efficacement.

Tout d'abord, ils bénéficieront du webmail le plus avancé du marché avec une capacité de stockage de 25go. Ce webmail permet à vos cadres de recevoir les mails de plusieurs comptes différents, il gère très bien les courriers indésirables et profite du savoir de la multinational qui met constamment à jour ces applications.

Mais rien de révolutionnaire jusqu'ici, ce n'est pas grâce à un webmail qu'ils seront plus efficaces. Mais plutôt grâce à une bonne utilisation de tous les autres outils comme : l'agenda, la suite bureautique en ligne ou encore la messagerie instantanée.

Arretons-nous quelques instants, sur l'agenda, vous nous confiez que la gestion des emplois du temps est difficile. Grâce à un agenda partagé, vous pourrez garde un œil sur leurs activités et surtout ils pourront entre eux s'organiser plus facilement. En effet l'agenda partagé permettra aux employés de savoir facilement en un coup d'œil qui est en déplacement et où, qui est en RTT, qui à son bureau etc ...

Cela simplifie la prise de rendez-vous, car chaque cadre (ou secrétaire de cadre) pourra proposer un rendez-vous qui convient à tous les employés concernés, en ayant consulté auparavant l'agenda de ces collègues. Et les personnes concernés n'auront plus qu'à, en un clic, confirmer ce rendez-vous qui s'ajoutera automatiquement à leur agenda. De plus une gestion des salles sera proposé avec google agenda.

La suite bureautique en ligne quand à elle permettra la réalisation commune de commune. En effet, cette fonction propose un tableur, un traitement de texte et un logiciel de présentation. Ce qui offrira la possibilité aux salariés de composer ensemble, de façon synchrone ou asynchrone, des compte-rendus, des conventions, des simulations etc ...

Bien sur l'outil n'est pas magique et tout cela ne sera valable que si vos cadres sont correctement sensibilisés à ce nouveau mode de fonctionnement.

2 - Formation du personnel

Quelques soit l'outil pour lequel vous opterez, une sensibilisation approfondie de vos cadres sera nécessaire. Nous entendons par là, une formation en continue du personnel sur le travail collaboratif. Trois par semestre semble un minimum.

Pendant ces trois jours, ils seront formés par des spécialistes de la gestion de temps et de conflits mais aussi des spécialistes du travail collaboratif (et non coopératif). Car une grande différence existe entre les deux, et c'est bien le travail collaboratif qui améliorera la production de votre société.

La différence est simple, si vos cadres travaillent de façon coopérative, vous obtiendrez une simple addition de "brides de travail". Alors qu'une fois formé au travail collaboratif, vous obtiendrez une addition de "compétences". Et le résultat sera de bien meilleurs qualités.

Pendant les stages, les salariés seront amenés à réaliser une charte commune du "Travail Collaboratif". Cette charte sera constitués d'un ensemble de règles à respecter par chacun, des règles simples mais qui obligeront les cadres à utiliser l'outil partagé pour que les intérêts de l'outil soit réellement exploités.

3 - Exemple de charte

Cette charte contiendra en fait la nouvelle stratégie de travail. Grâce aux spécialistes, les cadres seront guidés à réfléchir ensemble à la nouvelle stratégie. Ils accepteront donc plus facilement ce nouveau mode de travail. Et bien sur, les spécialistes travailleront en étroite collaboration avec vous.

Chaque semestre, ils seront d'abord amenés à comprendre de nouveaux intérêts du travail en groupe. Une fois l'intérêt parfaitement acquis, ils travailleront sur la charte. Dans ce document, vous pourrez entre autre trouver :

- Des articles sur l'utilisation de l'agenda partagé et comment le rendre le plus utile possible en se connectant après chaque rendez-vous à ce dernier et en y apportant un maximum d'information pour ces collègues. Mais pas uniquement sur la journée en cours mais sur le long terme (jusqu'à 12 mois).
- Des articles sur les compétences de chacun et comment elles peuvent devenir une richesse pour chaque cadre. Ils ne seront pas appelé à devenir concurrent mais à former un groupe ou chacun peut aider l'autre grâce à ses compétences.
- Des articles sur les règles de bonne conduite à avoir au sein de l'entreprise comme le partage d'information ou le respect de tous même en cas de conflit.
- Des articles sur la création de document commun grâce à la suite bureautique en ligne
- etc ...

Nous vous proposons même si vous l'acceptez, un stage préalable d'une semaine pour souder vos employés. Cela devient de plus en plus courant, ce stage n'a rien à avoir avec le métier exercé. C'est une épreuve de plusieurs jours (3 à 10 jours) que les employés vivront ensemble.

Ils seront en fait appelé, par exemple, à partir 4 jours à la montagne. Pendant ces quatre, ils mangeront, dormiront, vivront ensemble. Ils expérimenteront ensemble des moments de paniques, d'entraide, etc ... Cela permettra au groupe de fixer des limites mais aussi de mieux se connaître.

Ensuite, une analyse fine avec des formateurs permettra au groupe de mieux comprendre ce qu'ils viennent de vivre et comment transposer cela pour être plus efficace par la suite.